

# DIAGNOSTIC CITOYEN VELO

## TXIRRINDULA HERRITAR DIAGNOSTIKOA



**Pour plus de sécurité à vélo !**  
**Segurtasun gehiago txirrindulaz !**



Jeudi 1er juillet 2010  
Présentation au SMTC



**PRESENTATION DU DIAGNOSTIC CITOYEN VELO  
AU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUNS  
DE L'AGGLOMERATION BAYONNAISE**



**JEUDI 1er JUILLET 2010**



- 1- Historique du diagnostic citoyen vélo**
- 2- Le DCV : 3 mois d'enquête auprès de plus d'un millier de cycliste**
- 3- Les résultats de l'enquête**
- 4- La carte des points noirs illustrée de quelques exemples représentatifs**
- 5- et maintenant ? Que faire pour avancer ?**

# PRESENTATION DU DIAGNOSTIC CITOYEN VELO AU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUNS DE L'AGGLOMERATION BAYONNAISE

## 1- Historique du diagnostic citoyen vélo

2- *Le DCV : 3 mois d'enquête  
auprès de plus d'un millier de cycliste*

3- *Les résultats de l'enquête*

4- *La carte des points noirs illustrée de  
quelques exemples représentatifs*

5- *et maintenant ? Que faire pour avancer ?*



## DIAGNOSTIC CITOYEN VELO : GENESE D'UNE OPERATION DE GRANDE AMPLEUR

***Le vélo : un mode de déplacement choisi par de nombreux militants de BIZI !***



***La défense du CHRONOBUS  
une mobilisation qui marque la naissance  
du groupe Alternative au Tout Voiture***

« Nous sommes convaincus que **la bicyclette** - de part son caractère non polluant, sa facilité d'utilisation, ses bienfaits pour la santé et le sentiment de liberté qu'elle procure - **constitue l'un des modes de transport les plus efficaces en ville**. De plus, **avec les transports en commun**, elle apparaît comme une **solution alternative durable pour résoudre le grave problème de congestion automobile** que connaît aujourd'hui l'agglomération du BAB » (extrait de la lettre ouverte d'habitants du BAB en soutien à l'action de BIZI ! En faveur du vélo)

**Deux revendications** portées auprès du SMTC-AB :  
**instance citoyenne** et **étude de la gratuité**

**Une proposition de BIZI !**  
d'action concrète et pragmatique :  
**LE DIAGNOSTIC CITOYEN VELO**



# PRESENTATION DU DIAGNOSTIC CITOYEN VELO AU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUNS DE L'AGGLOMERATION BAYONNAISE

- 1- *Historique du diagnostic citoyen vélo*
- 2- **Le DCV : 3 mois d'enquête  
auprès de plus d'un millier de cycliste**
- 3- *Les résultats de l'enquête*
- 4- *La carte des points noirs illustrée de  
quelques exemples représentatifs*
- 5- *et maintenant ? Que faire pour avancer ?*



# DIAGNOSTIC CITOYEN VELO : 3 MOIS D'ENQUÊTE AU PRINTEMPS 2010

***Identifier les points noirs...***



**Un diagnostic pour quels objectifs ?**

***... et proposer des solutions.***

***Contribuer à la mise en œuvre d'une véritable politique cyclable***

***Faire participer le maximum de cyclistes***



**1 questionnaire ; 2 parties**

## **PARTIE 1**

9 questions pour **mieux connaître la personne qui répond** : ville d'origine, âge, fréquence d'utilisation du vélo, type de parcours emprunté (*domicile-travail, loisir, etc.*), ressenti sur le niveau de sécurité et les difficultés rencontrées en général, avis sur le comportement des autres usagers de la rue/route

## **PARTIE 2**

Elle sollicite **l'expertise d'usage du cycliste**. Pour chaque point noir rencontré, il indique le **problème rencontré** (localisation et description) et éventuellement **une ou plusieurs solutions** à mettre en œuvre.

**Comment répondre au questionnaire ?**

Questionnaire en ligne sur Internet, réponse sur support papier et par Email, rencontre sur le terrain

# PLUS DE MILLE REPONSES OBTENUES DIRECTEMENT SUR LE TERRAIN

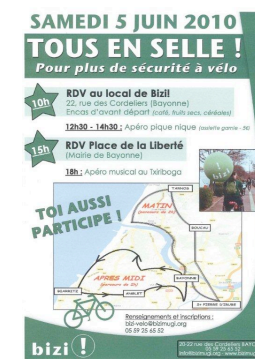
*Une dizaine de sorties réalisées sur l'ensemble du territoire du SMTC*



# POINT D'ORGUE DU DIAGNOSTIC CITOYEN VELO : TOUS EN SELLE ! POUR PLUS DE SECURITE A VELO

## UNE JOURNEE DE MOBILISATION FESTIVE ET REVENDICATIVE

*A l'occasion de la fête du vélo, BIZI !, a voulu rappeler que, malgré les avancées notables en matière d'amélioration des conditions de circulation à vélo **sur l'agglomération bayonnaise**, les cyclistes ne sont pas toujours à la fête pour se déplacer à bicyclette .*





# PRESENTATION DU DIAGNOSTIC CITOYEN VELO AU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUNS DE L'AGGLOMERATION BAYONNAISE

1- *Historique du diagnostic citoyen vélo*

2- *Le DCV : 3 mois d'enquête  
auprès de plus d'un millier de cycliste*

## **3- Les résultats de l'enquête**

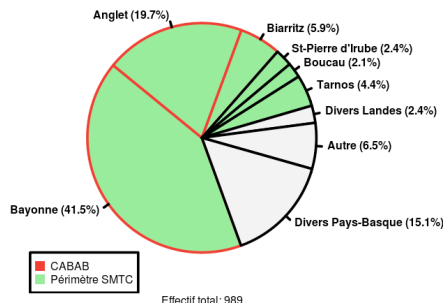
4- *La carte des points noirs illustrée de  
quelques exemples représentatifs*

5- *et maintenant ? Que faire pour avancer ?*



# QUI SONT LES PERSONNES AYANT PARTICIPE AU DIAGNOSTIC ?

## Ville d'origine



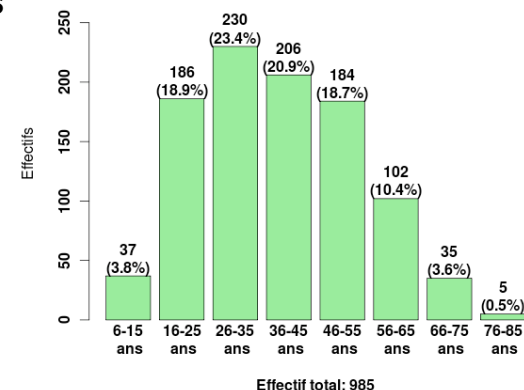
⇒ **61%** des personnes vivent à Bayonne et Anglet.

⇒ **24%** vivent en dehors du périmètre du SMTC.

**Plus la ville est adaptée aux déplacements à vélo, plus il y a de cyclistes.**

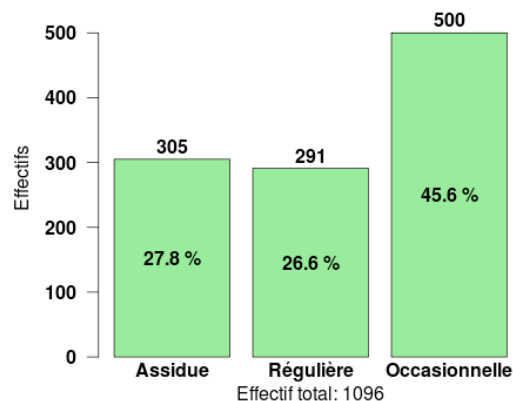
## Age

**De 6 à 85 ans, le vélo se pratique à tous les âges de la vie !**

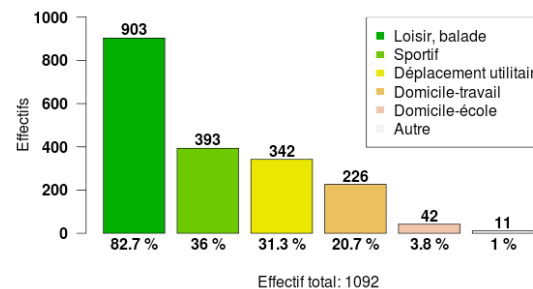


## Fréquence d'utilisation du vélo

⇒ **55%** des personnes utilisent au moins une fois par semaine le vélo.



## Type d'utilisations du vélo



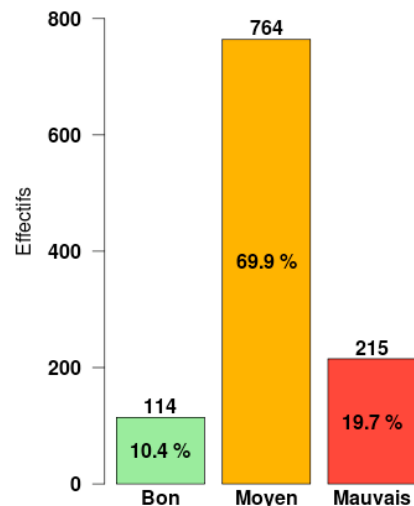
⇒ **1 personne sur 3** utilise le vélo pour des **déplacements utilitaires**

⇒ **1 personne sur 5** pour aller au **travail**

⇒ Prédominance de l'utilisation du vélo pour le loisir et le sport

# L'INSECURITE A VELO : UN PROBLEME MAJEUR A RESOUDRE RAPIDEMENT

## Vous sentez-vous en sécurité, lors de vos déplacements à vélo ?

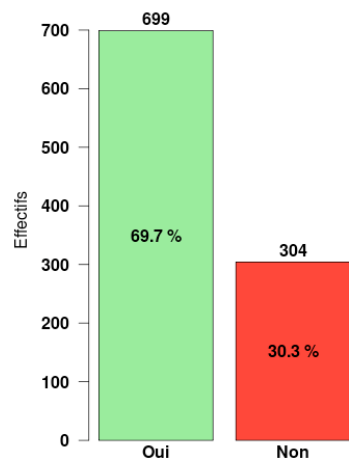


Effectif total: 1093

⇒ **90%**  
des personnes  
ne se sentent pas  
toujours en  
sécurité à vélo.



## Y aurait-il des déplacements réguliers que vous feriez en vélo en cas d'amélioration des parcours cyclables ?



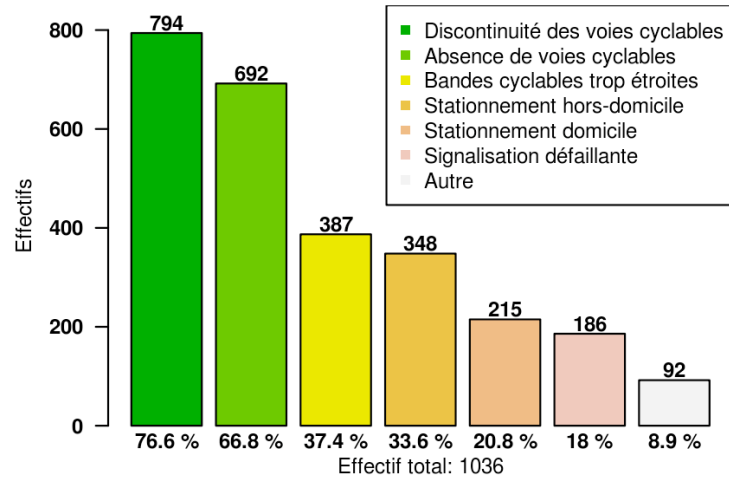
Effectif total: 1003

⇒ **70%**  
des personnes se  
déclarent prêtes à utiliser  
davantage le vélo en cas  
d'amélioration des parcours  
cyclables, notamment pour les  
déplacements domicile-travail.



# Pourquoi cette insécurité ?

## Quelles sont les difficultés rencontrées à vélo ?



**Discontinuité et absence de voie cyclable sécurisée :**

**Des problèmes majeurs à résoudre rapidement**



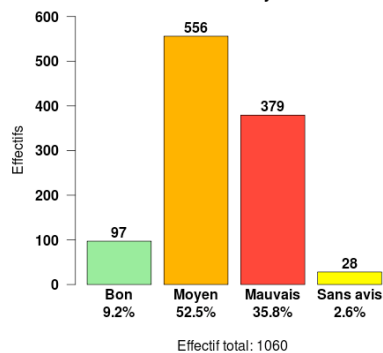
**Lorsqu'elles existent les voies cyclables pèchent par leur manque de connexion les unes avec les autres.**

Concrètement, le cycliste circule tour à tour sur des voies sécurisées, puis au milieu de la circulation automobile.

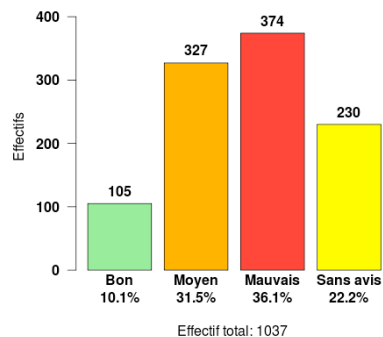


# COMMENT EST PERCU LE COMPORTEMENT DES USAGERS DE LA ROUTE ?

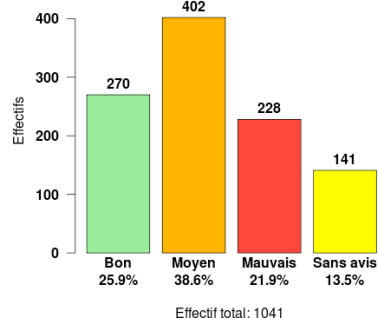
Comportement des automobilistes vis-à-vis des cyclistes



Comportement des poids-lourds vis-à-vis des cyclistes



Comportement des bus vis-à-vis des cyclistes



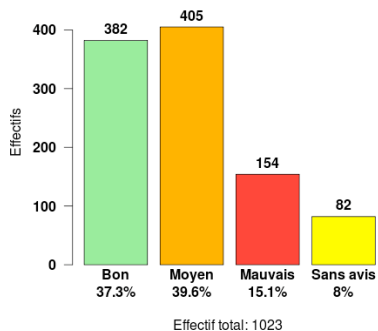
La trop grande proximité avec les véhicules à moteur renforce le sentiment d'insécurité des cyclistes sur la route.

Difficile de partager la route lorsque l'on est si fragile sur son vélo. De cette peur des véhicules motorisés naît une perception plutôt négative du chauffeur de poids lourd, de bus et de l'automobiliste.

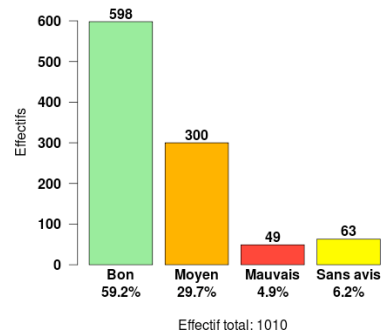
En revanche, le cycliste perçoit de manière assez positive son semblable, qu'il soit à bicyclette ou à pieds.

**N'oublions pas que nous sommes souvent tour à tour piétons, cyclistes et conducteurs de véhicules motorisés !**

Comportement des piétons vis-à-vis des cyclistes



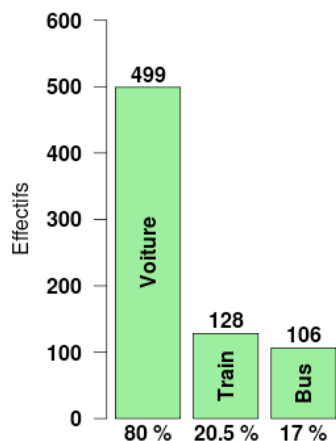
Comportement des cyclistes vis-à-vis des cyclistes



**Davantage de courtoisie, de respect et d'attention à l'autre** devrait permettre de faciliter le partage de la route, en attendant que nous puissions tous circuler partout en sécurité, quelque soit notre mode de déplacement !

## INTERMODALITE : MARCHÉ, VELO, BUS, TRAIN, VOITURE

***Lors de vos déplacements,  
quel autre moyen de transport vous arrive-t-il de combiner au vélo ?***



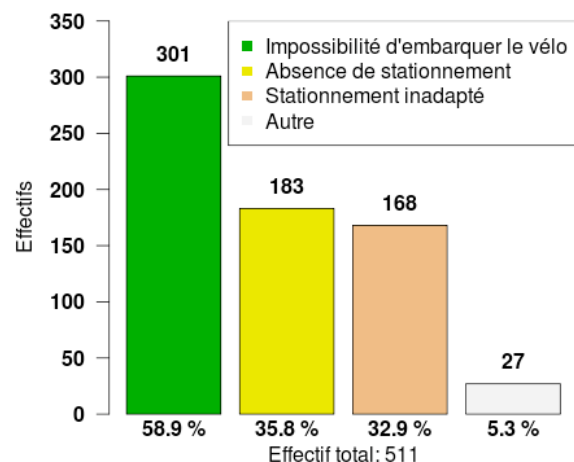
Effectif total: 624

La majorité des personnes interrogées combine l'utilisation de la voiture au vélo. Deux principales raisons à cela :

- des distances trop longues à parcourir en vélo
- des parcours non sécurisés pour les vélos



***Quelles sont les difficultés rencontrées à l'interface entre le vélo et un moyen de transport collectif (bus ou train) ?***



La demande est claire :

- **pouvoir embarquer son vélo** dans le bus ou dans le train
- **pouvoir garer son vélo en sécurité**, sans risque de se le faire dérober ou détériorer

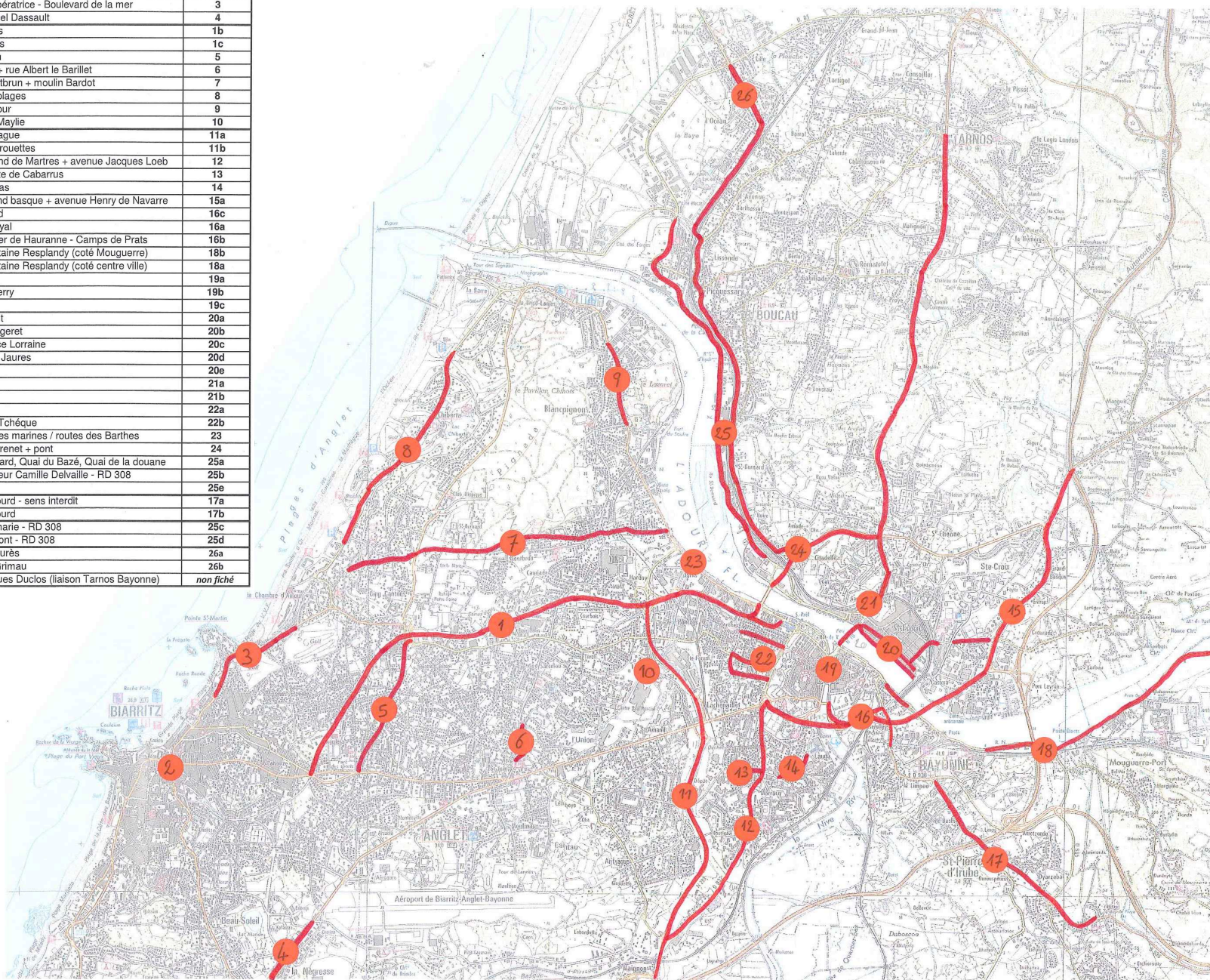


# PRESENTATION DU DIAGNOSTIC CITOYEN VELO AU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUNS DE L'AGGLOMERATION BAYONNAISE

- 1- Historique du diagnostic citoyen vélo*
- 2- Le DCV : 3 mois d'enquête  
auprès de plus d'un millier de cycliste*
- 3- Les résultats de l'enquête*
- 4- La carte des points noirs illustrée de  
quelques exemples représentatifs**
- 5- et maintenant ? Que faire pour avancer ?*



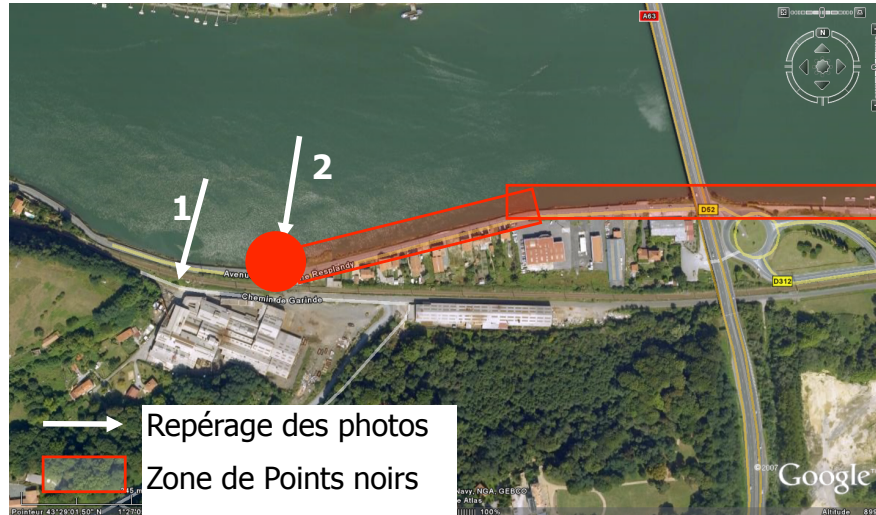
Ville	Point noir	n° Fiche	
BAB	Boulevard du BAB	1a	
	Ville	2a	
BIARRITZ	Centre ville	2b	
	Avenue de l'Impératrice - Boulevard de la mer	3	
	Boulevard Marcel Dassault	4	
	Butte aux caillies	1b	
ANGLET	Rond point Joris	1c	
	Rue de Chassin	5	
	Place Lamotte + rue Albert le Barillet	6	
	Avenue de Montbrun + moulin Bardot	7	
	Boulevard des plages	8	
	Avenue de l'Adour	9	
	Avenue Roger Maylie	10	
	Boulevard Aritxague	11a	
	Parking des Marouettes	11b	
	Avenue Raymond de Martres + avenue Jacques Loeb	12	
BAYONNE	Cours du compte de Cabarrus	13	
	Avenue Paul Pras	14	
	Avenue du Grand basque + avenue Henry de Navarre	15a	
	Pont du Labourd	16c	
	Rue Bastion Royal	16a	
	Avenue Duverger de Hauranne - Camps de Prats	16b	
	Avenue du capitaine Resplandy (coté Mouguerre)	18b	
	Avenue du capitaine Resplandy (coté centre ville)	18a	
	Rue Thiers	19a	
	Quai Jauréguiberry	19b	
	Rue Bourgneuf	19c	
	Pont Saint Esprit	20a	
	Quai Amiral Bergeret	20b	
	Boulevard Alsace Lorraine	20c	
	Boulevard Jean Jaures	20d	
	Rue Vainsot	20e	
	Gare SNCF	21a	
	Rue Maubec	21b	
	Avenue Foch	22a	
	Avenue Légion Tchèque	22b	
	Croisement allées marines / routes des Barthes	23	
	Avenue Henri Grenet + pont	24	
	Chemin St Bernard, Quai du Bazé, Quai de la douane	25a	
	Avenue du docteur Camille Delvaile - RD 308	25b	
	Piste cyclable	25e	
	ST PIERRE D'IRUBE	Avenue du Labourd - sens Interdit	17a
		Avenue du Labourd	17b
	BOUCAU	Rue Raoul Bramarie - RD 308	25c
Rue Paul Biremont - RD 308		25d	
TARNOS	Avenue Jean Jaurès	26a	
	Avenue Julian Grimau	26b	
	Boulevard Jacques Duclos (liaison Tarnos Bayonne)	non fiché	





# **ANALYSE DE POINTS NOIRS :** **CAS N°1 – DISCONTINUITÉ ET RUPTURE BRUTALE DE VOIE CYCLABLE** (fiche 18b)

Ville : **Bayonne** - Adresse : **Avenue du capitaine Resplandy (côté Mouguerre)**



## **Problème rencontré**

L'espace « mobilité douce » partagé par les piétons et les cyclistes, aménagé récemment (en 2008) le long de la rive gauche de l'Adour, s'arrête brusquement.

Au delà de ce point, il est préférable de faire demi-tour ! En effet, circuler à vélo sur la route départementale n°52 est très dangereux. D'autant qu'il n'existe pas d'accotement revêtu sur cette route où circulent beaucoup d'automobiles.

## **Impact du problème sur la pratique du vélo**

Ce problème dissuade de nombreuses personnes d'aller vers le cœur de l'agglomération à vélo depuis les communes de Mouguerre (quartier du Port), Lahonce, voir Urcoit et Urt qui sont plus éloignées mais dont l'accessibilité à vélo serait facilitée par l'absence de dénivellé le long de l'Adour.



## **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

**Créer une piste cyclable en bord d'Adour** qui aurait un intérêt certain pour des déplacements domicile-travail (pour les plus sportifs !) et surtout de loisir avec un bouclage possible au niveau du pont d'Urt.

# **ANALYSE DE POINTS NOIRS :** **CAS N°2 – ABSENCE DE DOUBLE SENS CYCLABLE EN ZONE 30** (fiche 17a)

Ville : **St Pierre d'Irube** - Adresse : **Avenue du Labourd** (entre la mairie et le rond point du Prissé)



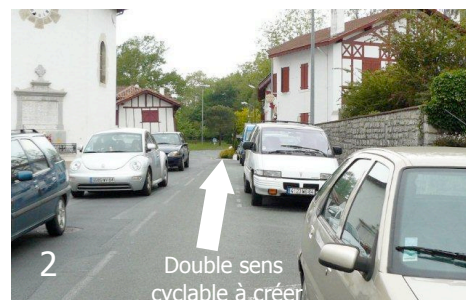
Trajet à parcourir pour aller de la mairie au rond point du Prissé : **distance de 900 m.**

→ Repérage des photos  
Zone de Points noirs

## **Problème rencontré**

Entre le point A (mairie de St Pierre d'Irube) et le point B (rond point du Prissé), **la route est en sens unique dans le sens B vers A.** Ces deux points sont distants de **230 m.**

En conséquence, pour aller du point A au point B, le cycliste doit normalement parcourir le **trajet bleu.** Outre la distance de plus de **900 m,** cela l'oblige à emprunter une route très fréquentée par les automobiles et non aménagée pour circuler en sécurité à vélo.



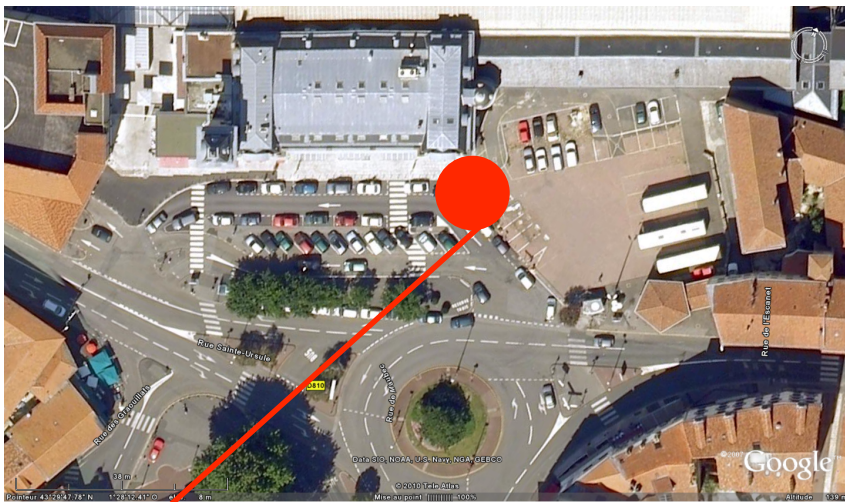
## **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

Entre le point A et le point B, la vitesse est limitée à 30 km/h. Le **décret 2008-754 du 30 juillet 2008** a introduit dans le Code de la route la généralisation des **double sens cyclables en Zone 30** et dans les Zones de rencontre.



# **ANALYSE DE POINTS NOIRS :** **CAS N°3 – STATIONNEMENT NON SECURISE ET INTERMODALITE** (fiche 21a)

Ville : **Bayonne** - Adresse : **Gare SNCF**



*Problème de stationnement*



*Problème d'accès aux quais*

## **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

**Stationnement** : Il faut que les cyclistes aient la garantie de pouvoir retrouver leur vélo après leur trajet en train. Pour cela, des solutions existent : parc de stationnement clos et sécurisé, système de box, vélo-station.

**Accessibilité aux quais difficile** : des aménagements simples à mettre en oeuvre permettent de faciliter l'accès aux quais de gare.

## **Problèmes rencontrés**

**Stationnement vélo non sécurisé** : Régulièrement les vélos garés sur le parking qui leur est dédié sont volés (vélo complet, roues, selle, accessoires divers).

**Accessibilité aux quais difficile** : Aucun aménagement n'existe pour faciliter l'accès aux quais avec un vélo.

## **Impact de ses problèmes sur la pratique du vélo**

**Stationnement** : Ce problème peut dissuader les cyclistes de se rendre à la gare à vélo pour prendre le train et leur faire préférer la voiture plutôt que le train.

**Accessibilité aux quais difficile** : La difficulté d'accès peut limiter la combinaison modale vélo-train et dissuader des personnes d'opter pour cette intermodalité et utiliser la voiture.



# **ANALYSE DE POINTS NOIRS :** **CAS N°4 – ABSENCE DE VOIE CYCLABLE SECURISE SUR UN AXE STRUCTURANT (1a)**

Villes : **Bayonne-Anglet-Biarritz** - Adresse : **boulevard du BAB**



## **Problème rencontré**

Sauf évènement exceptionnel (Tous en selle !), **le vélo n'a pas sa place sur le BAB.**

Le BAB est un **axe de déplacement stratégique entre les villes de Bayonne – Anglet – Biarritz** qui dessert notamment des zones d'activités économiques et des zones d'habitat où de nombreux logements sont en construction. Or, il n'existe **aucun aménagement favorisant les déplacements autres qu'en véhicule motorisé.**

## **Solution à mettre en oeuvre pour pallier ce problème**

A court terme, **créer une piste cyclable sur toute la longueur du BAB** en veillant à ce que les cyclistes soient suffisamment éloignés des véhicules motorisés. Cette piste devra être **intégrée dans un réseau cyclable cohérent à l'échelle de l'agglomération.**

A plus long terme, la **remise en cause d'une politique du tout voiture**, dont le BAB en est le symbole, devrait conduire à réduire la place de la voiture en consacrant l'une des deux voies de circulation aux transports collectifs et aux modes de déplacement doux.



# PRESENTATION DU DIAGNOSTIC CITOYEN VELO AU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUNS DE L'AGGLOMERATION BAYONNAISE

- 1- Historique du diagnostic citoyen vélo*
- 2- Le DCV : 3 mois d'enquête  
auprès de plus d'un millier de cycliste*
- 3- Les résultats de l'enquête*
- 4- La carte des points noirs illustrée de  
quelques exemples représentatifs*
- 5- et maintenant ? Que faire pour avancer ?**



## Que nous apprend le diagnostic citoyen vélo ?

- En dépit d'un réseau cyclable globalement de faible qualité à l'échelle de l'agglomération bayonnaise, **il y a un nombre significatif de personnes qui utilise régulièrement le vélo** (1128 cyclistes mobilisés autour du DCV dans le cadre d'un travail militant bénévole, c'est important)

- **90%** des personnes interrogées dans le cadre du DCV déclare **ne pas toujours se sentir en sécurité à vélo**. Les 10% restant ne circulent que sur pistes cyclables.

- **70%** se déclarent **prêtes à utiliser davantage le vélo au quotidien** en cas d'amélioration du niveau de sécurité des parcours cyclables, notamment pour des trajets domicile-travail.

- Le DCV met en évidence la corrélation qui existe entre le nombres de cyclistes dans une ville et le développement des infrastructures routières et des aménagements urbains facilitant l'usage de la bicyclette. **Mieux les villes sont aménagées pour le vélo, plus il y a de cyclistes.**





## Quelle suite à donner ?

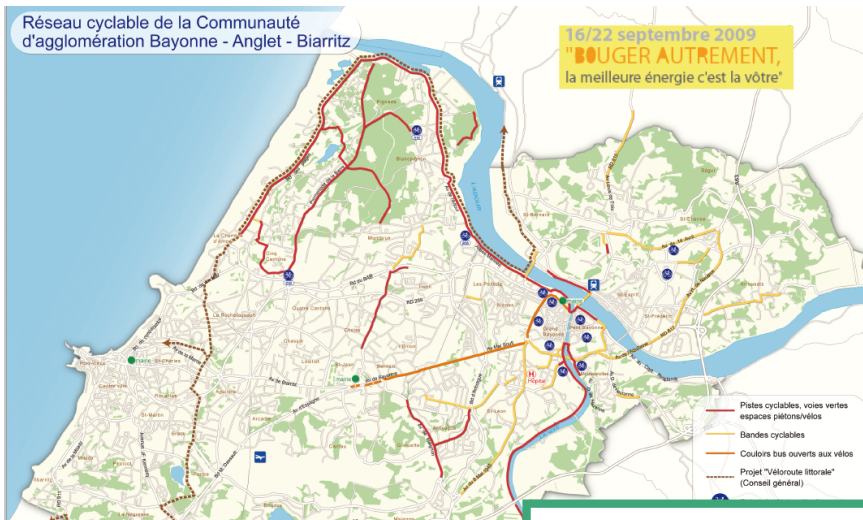
• Dans le cadre de la **révision du Plan de Déplacements Urbains** : **prendre en compte les résultats du DCV** et **associer les citoyens à son élaboration** suffisamment en amont.

⇒ *nécessité de créer une instance citoyenne de démocratie participative autour de la thématique de la mobilité durable*

• **Mettre en œuvre les propositions faites dans le rapport du DCV dans des délais raisonnables par les collectivités compétentes** en matière d'infrastructures routières et d'aménagements urbains .

*BIZI ! y sera très attentif pour éviter de se retrouver dans la situation actuelle où les actions à moyens termes inscrites à l'horizon 2012 dans le PDU de 2002 (**actions qui allaient dans le sens de la mise en œuvre d'un véritable réseau cyclable**) sont loin d'être concrétisées.*





**Le réseau cyclable aujourd'hui** : essentiellement axé sur le loisir. De trop nombreuses discontinuités et absences de voies cyclables sécurisées qui limite considérablement la pratique du vélo au quotidien.

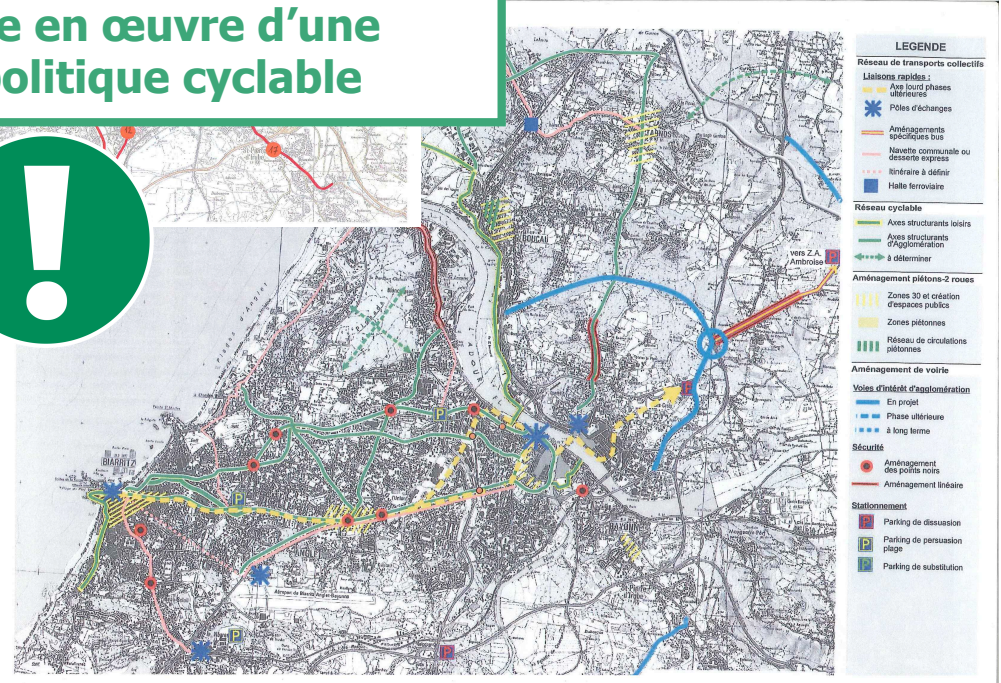
**Le Diagnostic Citoyen Vélo :**  
**De nombreuses propositions concrètes de sécurisation des parcours cyclables**

**BIZI !**  
**Une expertise citoyenne pour accompagner les collectivités dans la mise en œuvre d'une véritable politique cyclable**

**Le Diagnostic Citoyen Vélo :**  
**Une CINQUANTAINE de points noirs identifiés**



**Les projections à 2012 du PDU de 2002**  
**D'excellentes idées ...**  
**...Trop peu de réalisations.**





**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

**A VELO,  
LA VILLE EST  
BELLE !**

